

---

## Tarifs annuels dès août 2025

Elèves domiciliés dans le canton de Vaud et de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans

---

### S'initier à la musique

Initiation musicale Frs 580.- (Frs 290.- semestre)

### Cours théorique

Solfège – cycle 1 & 2 Frs 326.- (Frs 163.- semestre)

Solfège – cycle 3 Frs 432.- (Frs 216.- semestre)

### Cours instrumental individuel

30 minutes Frs 1100.- (Frs 550.- semestre)

40 minutes Frs 1300.- (Frs 650.- semestre)

50 minutes Frs 1500.- (Frs 750.- semestre)

60 minutes Frs 1700.- (Frs 850.- semestre)

### Musique d'ensemble

Musique de chambre, groupe, ensemble de jeunes etc... : offert aux élèves inscrits à un cours individuel.

### Cours adultes

Cliquez [ICI](#)

---

Le tarif minimum est fixé par la FEM

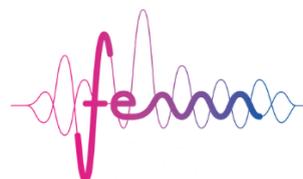
Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève. Prière de se référer au règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales.

Accès direct aux règlements (pour les quelques communes qui le publient) :

[Bofflens](#) - [Croy](#) - [Juriens](#)



Echo du Nozon



# Rabais et conditions particulières

Le soutien de la société de musique permet d'offrir un tarif préférentiel :

- rabais de fr. 80.- par semestre sur les cours instrumentaux individuels,
- rabais de fr. 63.- par semestre sur les cours de solfège.

Réduction famille : 10% pour le 2ème enfant, 20% pour le 3ème enfant (cours individuel uniquement)

Location d'un instrument à vent : 25.-

## Informations complémentaires

### But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique Multisite - Vallon du Nozon (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique « Echo du Nozon » de Juriens-Romainmôtier.

### Instruments

L'EM fournit en principe les instruments d'étude pour les classes de cuivres et percussion. Le cas échéant, l'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

### Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

### Musique d'ensemble

Lors des soirées annuelles de l'Echo du Nozon au mois de mars, les élèves suffisamment avancés sont invités à se joindre à la société pour une ou plusieurs pièces du programme du concert. La participation est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur.

### Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron ainsi qu'au Concours Vaudois des Solistes et Petits Ensembles (CVSPE) qui se déroule courant novembre. La participation à ces concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Le financement des concours est offert aux élèves par l'Echo du Nozon.

### Camp de musique

Les élèves de l'EM dès 12 ans ou plus sont encouragés à participer au camp de musique de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises qui a lieu chaque année au début des vacances scolaires d'été. Une participation à la finance d'inscription est offerte par l'Echo du Nozon.



Echo du Nozon

